

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 SEPTEMBRE 2019
COMPTE RENDU SUCCINCT

Etaient présents : Mmes/MM. FOUILLER - GROSJEAN - DEBUE - MOREL - PALMA - SCHMITZ - SOLA - CASAMATTA - JULIEN - SILVY - MAUREL - REYNAUD - FREYTAG - LUSTENBERGER - HOSTALERY - MASSEY - CZIMER-SYLVESTRE - HERVIEUX

Procurations : J. DANON à A. FREYTAG
H. DAMIGNANI à P. GROSJEAN
C. GIORGINI à J-L. LUSTENBERGER
C. BILLAUD à E. MASSEY
F. UFFREN à E. PALMA
P. RAMOINO à A. HERVIEUX

Absentes : Y. PHILIBERT - A-M. ROUBAUD - D. LAGORCE

Secrétaire : Pascal GROSJEAN

Approbation du procès-verbal du 4 juillet 2019.

Pour : 15

Abstention : 9

Question n°1 : INSTITUTION ET VIE POLITIQUE – Agenda d’accessibilité programmée (Ad’ap) – Travaux réalisés en 2018
Rapporteur : Pascal GROSJEAN

Le conseil municipal prend acte du bilan des travaux effectués au 31 décembre 2018. Il s’agit du restaurant le Toqué et du Cabinet Médical.

Unanimité.

Question n°2 : FINANCES – Demande subvention dans le cadre du dispositif départemental « 20 000 arbres en Vaucluse »
Rapporteur : Pascal GROSJEAN

La commune souhaite bénéficier de cette opération afin de valoriser un espace naturel aux abords du city parc et du nouveau groupe scolaire par l’intermédiaire d’une convention.

A ce titre, la commune demande au total une participation pour 30 arbres.
Le montant total HT estimé s’élève à 7 400,00 €.

Le conseil municipal autorise le maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental de Vaucluse au titre du dispositif « 20 000 arbres en Vaucluse.

Unanimité.

Question n°3 : Projet d’irrigation agricole sur les Coteaux d’Avignon et de Gadagne - Zone Agricole Protégée (ZAP)
Rapporteur : Pascal GROSJEAN

La Chambre d’Agriculture de Vaucluse envisage la création de nouveaux réseaux d’irrigation agricole sur le territoire des coteaux d’Avignon et de Gadagne.

Le conseil municipal émet un avis favorable pour le positionnement à minimum d’une ZAP, sur le secteur communal situé en zone agricole dans le cadre des études menées de révision du PLU.

Unanimité.

Question n°4 : COMMANDE PUBLIQUE - Construction groupe scolaire – Maternelle – Lot n° 9 Peinture - Avenant
Rapporteur : Pascal GROSJEAN

Le conseil municipal approuve l'avenant supplémentaire au marché initial pour l'entreprise DG PEINTURE pour un montant de 3 920,00 € HT pour la reprise de peinture sur les ouvrages de charpente métallique.

Pour : 16

Abstention : 8

Question n°5 : FONCTION PUBLIQUE - PERSONNEL- Modification du tableau des effectifs - Suppression de postes
Rapporteur : Joël FOUILLER

- 5 postes d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe – nomination des agents au grade supérieur et poste vacant
- 3 postes d'ATSEM principal de 2^{nde} classe – nomination des agents au grade supérieur
- 1 poste d'adjoint du patrimoine principal de 1^{ère} classe – départ de l'agent
- 1 poste d'adjoint du patrimoine principal de 2^{de} classe – vacance du poste suite nomination d'agent au grade supérieur
- 1 poste d'opérateur qualifié des APS à 28h – départ de l'agent
- 1 poste d'éducateur principal de 2^{nde} classe des APS – nomination de l'agent au grade supérieur
- 1 poste d'ingénieur territorial - poste vacant suite départ agent
- 2 postes de brigadier-chef principal – départs des agents

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à supprimer les postes susvisés.

Unanimité.

Question n°6 : FONCTION PUBLIQUE – Création d'un service de surveillance des passages protégés
Rapporteur : André FREYTAG

Le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- D'autoriser Monsieur le Maire à recruter 3 personnes retraitées pour exercer la fonction de surveillant vacataire chargé d'assurer la sécurité des enfants sur les passages protégés aux abords des écoles ;
- De fixer l'indemnisation de ces surveillants forfaitairement à 285 € mensuels bruts de septembre à juin.
- D'étaler les versements de l'indemnisation durant la période scolaire en fonction du calendrier. Pour les mois de juillet et d'août, l'indemnité sera versée au prorata des jours effectués.
- De déduire de cette indemnité toutes les absences (hors périodes de vacances scolaires).

Question n°7 : Demande de protection fonctionnelle demandée par Madame Véronique DEBUE
Rapporteur : Joël FOUILLER

Le conseil municipal refuse l'octroi de la protection fonctionnelle sollicitée par Madame Véronique DEBUE.

Pour : 8

Contre : 7

Abstention : 8

Question n°8 : DOMAINE – Contrat de mixité sociale – Bilan
Rapporteur : Pascal GROSJEAN

Le conseil municipal prend acte du bilan triennal.

Question n°8 : INFORMATION SUR LES DECISIONS DU MAIRE
Rapporteur : Joël FOUILLER

Enumération des décisions du maire.

A 8h05, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.